

## Formulaire d'inscription à l'option en droit public

Les personnes inscrites au programme de J.D. qui désirent une reconnaissance d'une option doivent obtenir 18 crédits dans le domaine concerné. Les personnes inscrites au Programme de common law en français doivent suivre les cours obligatoires de l'option en français. Une moyenne de 6,0 pour l'ensemble des 18 crédits en résolution de différends et professionnalisme est requise et comprend les cours obligatoires ainsi que les meilleurs résultats dans les cours au choix.

L'exigence du mémoire de recherche doit être complétée dans le domaine de l'option. Si plus d'une option est complétée, il faut répondre aux exigences du mémoire de recherche pour chaque option. Les personnes inscrites au Programme de common law en français doivent écrire le mémoire en français en conformité avec les règlements de la Section de common law.

Il est possible de compléter plus d'une option. Les crédits pour un cours qui fait partie de plus d'une option ne comptent qu'une seule fois et ne peuvent être cumulés d'une option à l'autre. La note suivante apparaîtra sur l'historique des cours pour reconnaître que les exigences de l'option ont été complétées avec succès: *Option en (nom de l'option) complétée.*

Le formulaire doit être:

1. **Complété** par l'étudiant. \*
2. **Vérifié** et signé par le/la coordonnateur/trice de l'option. \*
3. **Soumis** au Centre étudiant de common law (FTX 237) ou envoyé par courriel à : [clawacad@uottawa.ca](mailto:clawacad@uottawa.ca) avant l'échéance indiquée dans les dates importantes sur le site web du Centre étudiant de common law.

*\*Veuillez consulter le site web de la faculté afin de prendre connaissance de la liste des cours et du nom du/de la coordonnateur/trice.*



uOttawa

Faculté de droit  
Faculty of Law

Section de common law  
Common Law Section

# Formulaire d'inscription à l'option en droit public

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° étudiant \_\_\_\_\_ Adresse courriel \_\_\_\_\_@uOttawa.ca

## Cours obligatoires (3 unités) en droit des autochtones:

Côte de cours	Nom du cours	Unités	Trimestre	Année	Note reçue
		3			

## Cours obligatoires (3 unités) en droit public appliqué:

Côte de cours	Nom du cours	Unités	Trimestre	Année	Note reçue
		3			

## Cours optionnels (12 unités):

Veillez consulter le site web de la faculté afin de voir la liste des cours approuvés de l'option. Notez que l'étudiant/e doit accumuler 18 crédits **en plus** des 12 crédits obligatoires en droit public que tous les étudiants et étudiantes au programme de J.D. sont tenus de suivre: **CML 1704** Législation; **CML 1613** Droit constitutionnel I; **CML 2712** Droit administratif; **CML 2713** Droit constitutionnel II.

Côte de cours	Nom du cours	Unités	Trimestre	Année	Note reçue
		3			
		3			
		3			
		3			

Mémoire de recherche: CML \_\_\_\_\_ Titre: \_\_\_\_\_

## Section Réservee au/à la coordonnateur/trice de l'option

Nom \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse courriel \_\_\_\_\_

## Section Réservee à l'administration

Total des unités pour l'option \_\_\_\_\_

Moyenne pour l'ensemble \_\_\_\_\_

Signature du Centre étudiant de common law \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_